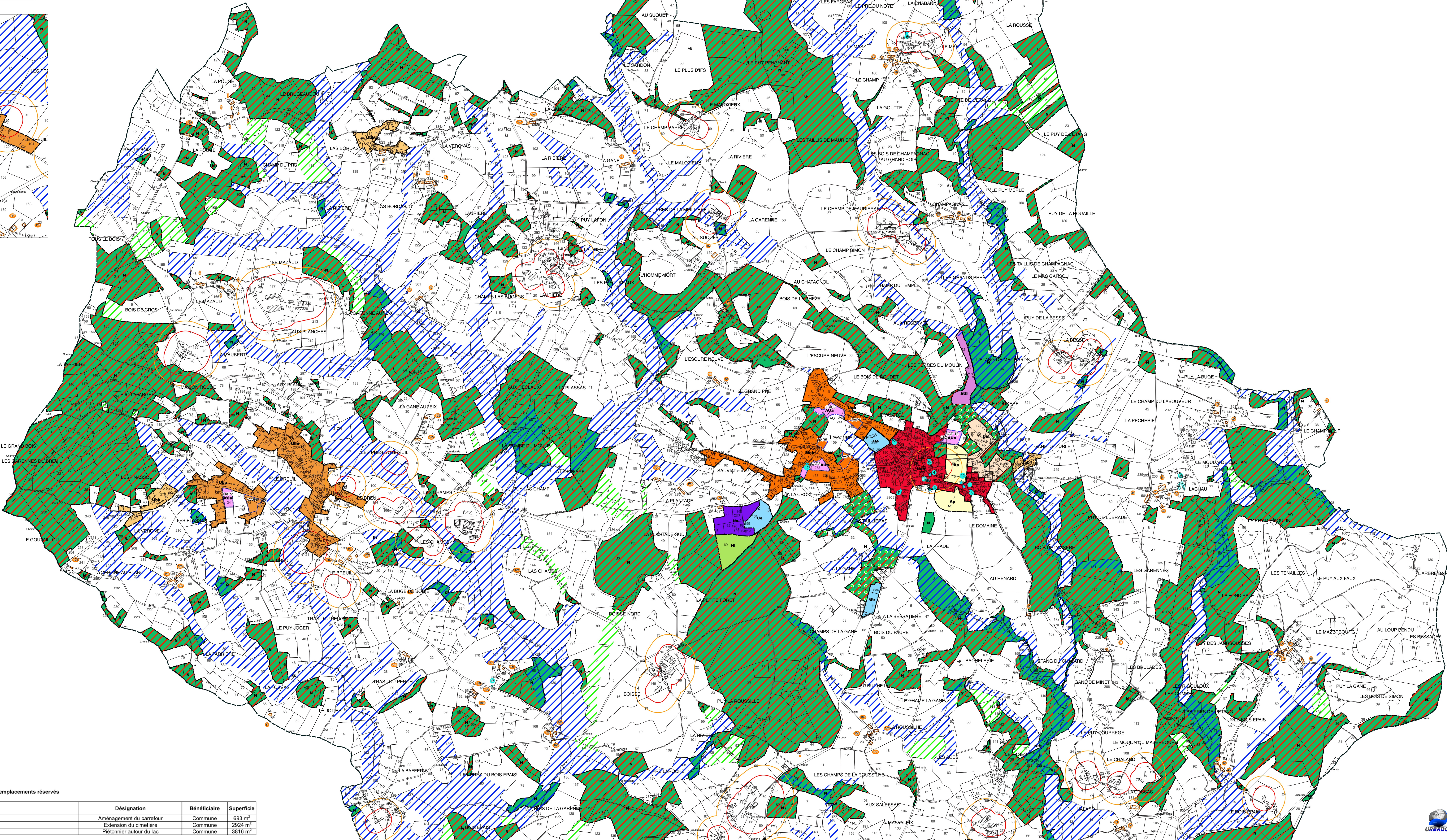
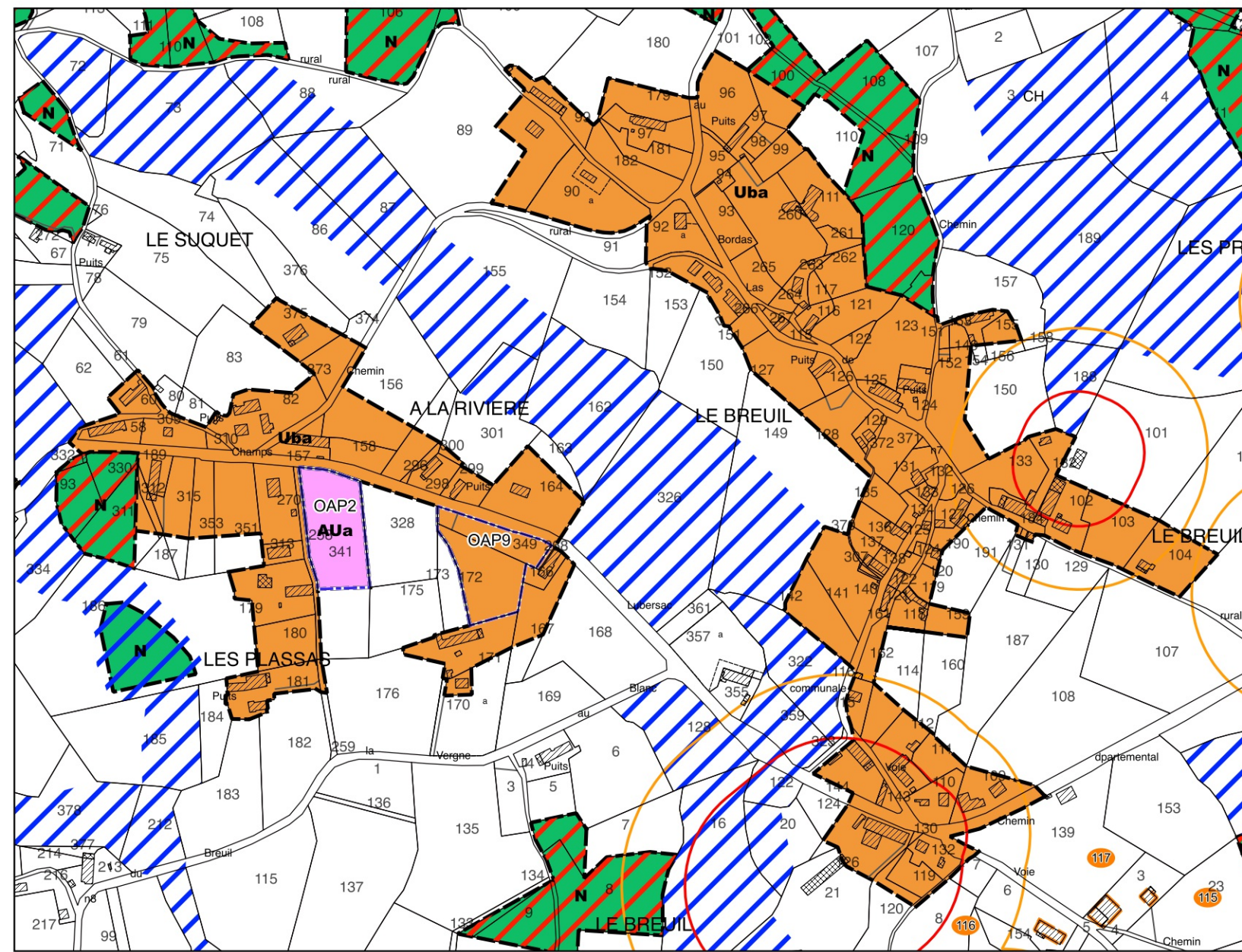
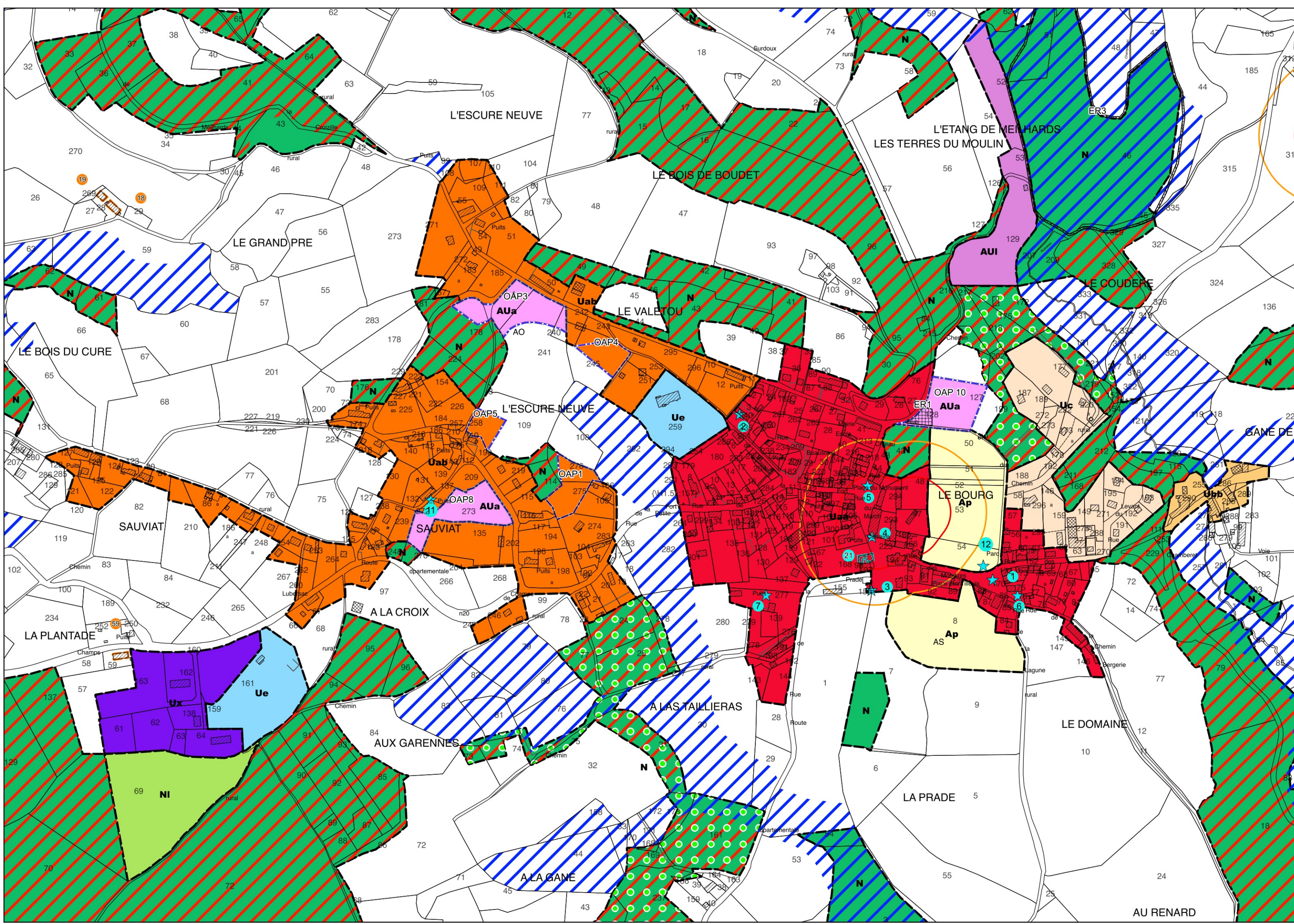


REGLEMENT GRAPHIQUE
PARTIE NORD
ECHELLE : 1/7 500
ZOOM : 1/5 000

4.1

PRESCRIPTION : 16 septembre 2016
DEBAT SUR LE PADD : 6 février 2019
ARRET : 9 septembre 2019
ENQUETE PUBLIQUE : Du 20 juillet au 20 août 2020
APPROBATION :

Bureau d'études UrbanDoc
Chef de projet : Tony PERRONNE
9, avenue Maurice Bourges Maunoury
31200 TOULOUSE
05.34.42.02.51
contact@be-uradoc.fr



- LEGENDE**
- Zones Urbaines**
- Uas : zone urbaine correspondant au bourg centre
 - Uab : zone urbaine correspondant à l'habitat organisé sous forme de faubourg
 - Uba : zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à densifier
 - Ubb : zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à préserver
 - Uc : zone urbaine correspondant à l'habitat organisé sous forme pavillonnaire
 - Ue : zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif
 - Ux : zone urbaine à vocation d'activités économiques, artisanales et de service
- Zone A Urbaniser**
- AUa : zone à urbaniser à vocation d'habitat en continuité des centres anciens, des faubourgs et des hameaux de caractère
 - AUb : zone à urbaniser à vocation d'habitat organisée sous forme pavillonnaire
 - AUI : zone à urbaniser à vocation de loisirs
- Zone naturelle**
- N : zone naturelle
 - NI : zone naturelle à vocation de loisirs
 - Np : zone naturelle protégée
- Zones Agricoles**
- A : zone agricole
 - Ap : zone agricole protégée
- Prescriptions**
- Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation
 - Espace boisé classé
 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
 - Emplacement réservé
 - Élément à protéger
 - Patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
- Élément constitutif de la trame verte et bleue**
- Réservoir
 - Trame bleue
 - Trame verte
- Périmètre de réciprocité autour des bâtiments d'élevage**
- Périmètre réglementaire
 - Périmètre de vigilance
 - Bâtiment non encore cadastré repéré à titre indicatif

Liste des emplacements réservés

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
ER1	Aménagement du carrefour	Commune	693 m ²
ER2	Extension du cimetière	Commune	2924 m ²
ER3	Piétonnier autour du lac	Commune	3816 m ²

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

COMMUNE DE MEILHARDS

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE

PARTIE SUD

ECHELLE : 1/7 500

ZOOM : 1/5 000

PRESRIPTION : 16 septembre 2016

DEBAT SUR LE PADD : 6 février 2019

ARRET : 9 septembre 2019

ENQUETE PUBLIQUE : Du 20 juillet au 20 août 2020

APPROBATION :

4.2

Bureau d'études Urbadoc

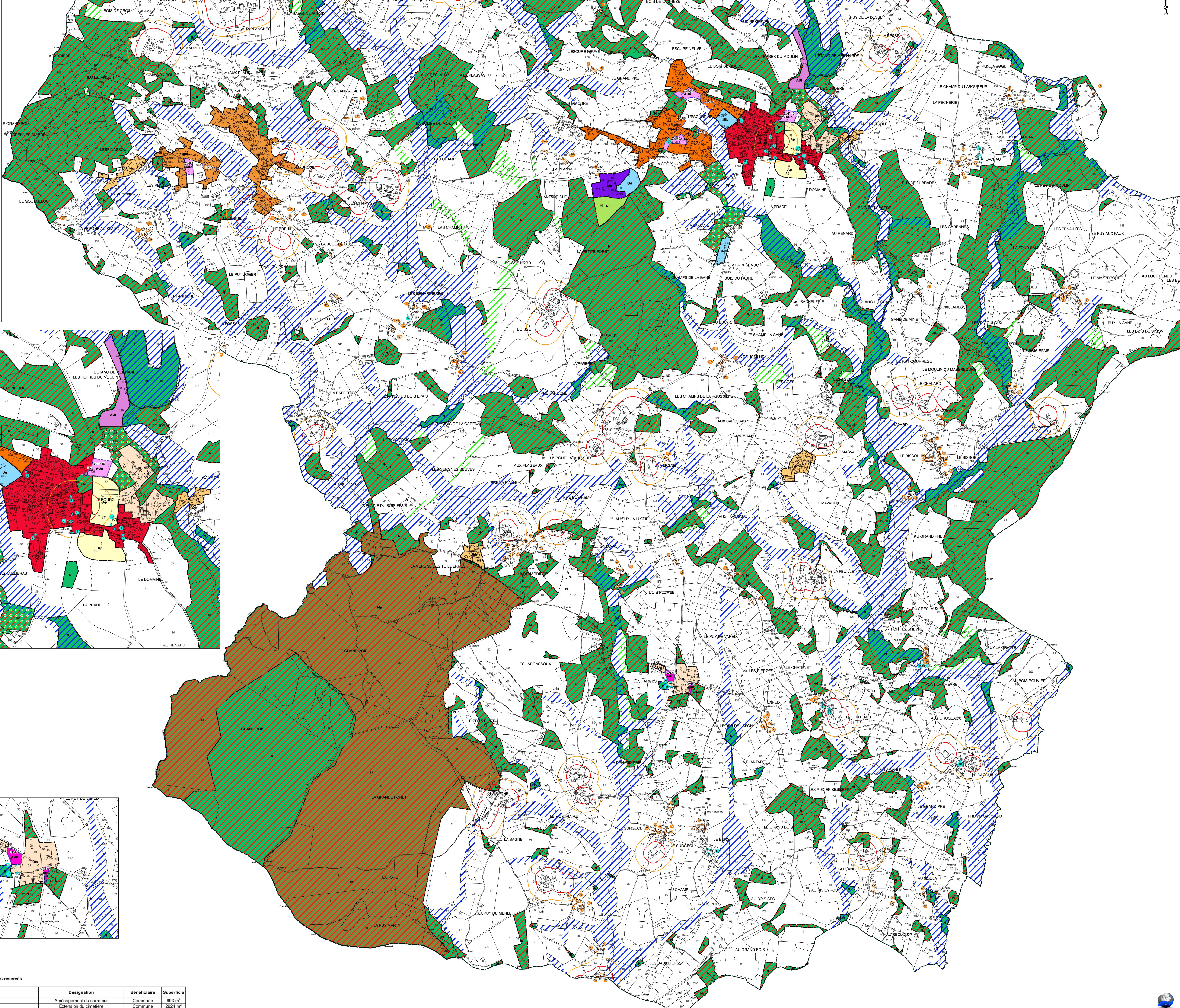
Chief de projet : Tony PERRONNE

9, avenue Maurice Bourges Maunoury

31200 TOULOUSE

05.34.42.02.51

contact@bde-uradoc.fr



LEGENDE

Zones Urbaines

Uaa : zone urbaine correspondant au bourg centre

Uab : zone urbaine correspondant à l'habitat organisé sous forme de faubourg

Uba : zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à densifier

Ubb : zone urbaine correspondant aux hameaux traditionnels à préserver

Uc : zone urbaine correspondant à l'habitat organisé sous forme pavillonnaire

Ue : zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif

Ux : zone urbaine à vocation d'activités économiques, artisanales et de service

Zone A Urbaniser

Aua : zone à urbaniser à vocation d'habitat en continuité des centres anciens, des faubourgs et des hameaux de caractère

Aub : zone à urbaniser à vocation d'habitat organisée sous forme pavillonnaire

Aui : zone à urbaniser à vocation de loisirs

Zone naturelle

N : zone naturelle

Ni : zone naturelle à vocation de loisirs

Np : zone naturelle protégée

Zones Agricoles

A : zone agricole

Ap : zone agricole protégée

Prescriptions

Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation

Espace boisé classé

Bâtiment agricole susceptible de changer de destination

Emplacement réservé

Élément à protéger

Patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme

Elément constitutif de la trame verte et bleue

Réservoir

Trame bleue

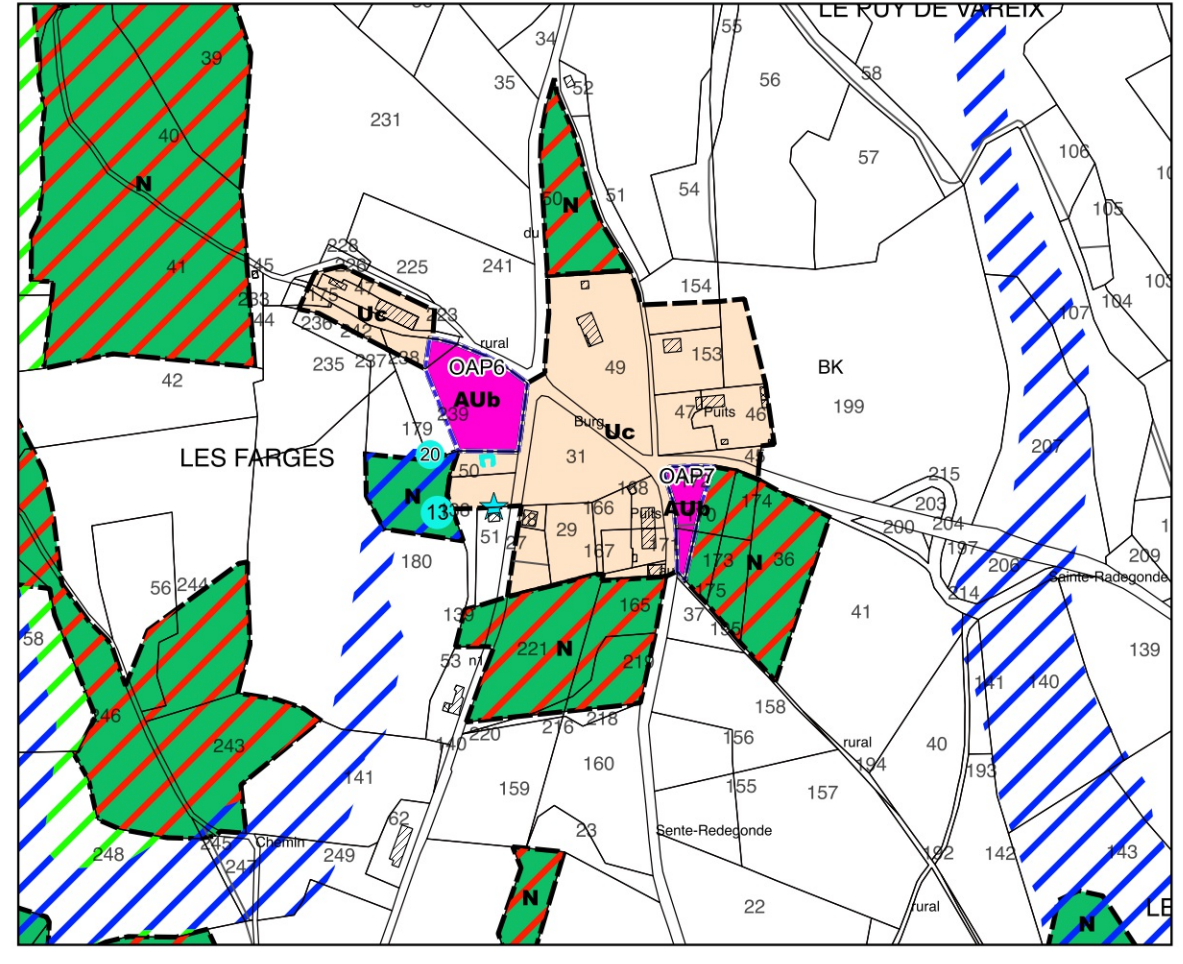
Trame verte

Périmètre de réciproclité autour des bâtiments d'élevage

Périmètre réglementaire

Périmètre de vigilance

Bâtiment non encore cadastré repéré à titre indicatif



Liste des emplacements réservés			
Número	Désignation	Bénéficiaire	Superficie
ER1	Aménagement du carrefour	Commune	693 m²
ER2	Extension du cimetière	Commune	2924 m²
ER3	Pleinomier autour du lac	Commune	3816 m²